LE SUCRE BÉGHIN

SE RECONNAIT A SA BLANCHEUR, A SA FONTE REGULIERE

2452

républicain, on remarquait MM. Charles Desprez, conseiller général du Nord; Dubled, député de la circonscription; Demesmay, conseiller d'arrondissement ; Delepoulle, maire de Cysoing; Alphonse Oudart, président de la Section des Vétérans ; Daimide, maire de Louvil; le docteur Tison; Desert, Ledez et Descatoire, de la minorité républicaine du Conseil municipal.

L'assistance était d'ailleurs considérable.

Et les funérailles furent empreintes d'une noble simplicité qui s'harmonisait à merveille avec le caractère franc et loyal du défunt. La sincère émotion des nombreux amis qui se pressaient au cimetière a dû adoucir le deuil de la famille et particulièrement du gendre de M. Dumoulin M. Honoré Duchesne, si cruellement atteint, et à qui nous présentons nos condoléances attristées.

HAUBOURDIN

Ecole primaire supérieure (Pensionnat Pinchart). — Tableau d'honneur. — Classes élémentaires. — Cours supérieur : Berck Georges, Cloët Roger, Denoyelle Georges, Derthe Gustave, Derthe Léonce, Flahaut Eugène, Flauw Jules, Fosse Michel, Lanseaux Eugène, Letèvre Roger, Moutiart Maurice, Tilmont Emile.

Cours moyen. — 2e année : Dambrine Henri, Lemonnier André, Bobley Pierre.

Cours moyen. — 1re année : Delplanque Gilbert.

Cours préparatoires : Becquer Christian, Dernis Jules, Debruycker Roger, Mouray Charles.

1re année. — Section générale : Mortreux Roland, Delemotte Léon, Normand Désiré, Crépin André, Vérignon Arthur, Collinet Marcel, Blavoet Henri, Largiller Rémy, Dhainaut Charles, Duhar Louis.

Section industrielle : Labarre Robert, Lerouge René, Martière Michel, Lobry Ernest, Vilain Alexandre.

2e année : Crombé Eugène, Bichez Jean, Cuvelier Albert, Gilleron Victor, Robert Auguste, Testu Fernand, Dubuisson Robert.

3e année. — Section générale : Lanchais Paul, Thillier François, Crapet Charles, Finet Henri, Malaquin Lucien, Fauquembergue Aimé, Deregnaucourt Victor, Nicolle Charles, Pottier Jean, Raffray Célestin, Taillez Maurice.

Section administrative : Drahant Eugène, Bouchindomme Henri, Isari Alcide, Forceville Robert, Wallois André, Caelon Pierre.

4e année : Viart Marcel, Leroy Eugène, Lecocq Jean, Laforce Urbain, Cuvelier François, Duez Marius.

5e année : Daelden Albert, Droutin Paul, Baudoux Elie.

DUNKERQUE-CHRISTIANIA

Fred Olsen Line

PREMIER DÉPART 12-14 JANVIER

Vapeur Gauger Rolf

FRÉT et PASSAGES, S'ADRESSER A

Collet Taverne fils

A DUNKERQUE

NORD

DOUAI

« **Auteur d'un banquet.** » — Le « Réveil du Nord » a publié sous ce titre un article dans lequel il parle du banquet de l'« Union Amicale des Anciens Sous-Officiers », insinue que les questions politiques ont été mêlées au cours de la fête aux questions de mutualité, et revient sur un discours prononcé l'an dernier, par M. le Sénateur Hayez.

Or, il aied de remarquer qu'au début de son dernier discours, M. le sénateur Hayez a prononcé les paroles suivantes, qu'il est inutile de commenter : « Il y a un petit sentiment égoïste, je l'avoue, à me reposer ici de la politique, votre œuvre planant au-dessus d'elle et dominant toutes les querelles de parti, — pour penser à notre belle France, pour la grandeur de laquelle la République a tant fait depuis les 41 dernières années. »

Voilà, — n'est-ce pas, — qui est très net.

Dans son discours de l'an dernier, M. Hayez, après avoir salué courtoisement ses collègues du Parlement, M. Goulaux entre autres ,avait parlé de la mutualité, puis de la situation extérieure qui était à ce moment assez tendue.

Il avait cité des paroles de M. Millerand, lequel venait d'affirmer que ce serait un crime de lèse-patrie que de ne pas prendre les mesures susceptibles de sauvegarder notre honneur et notre sol.

Cette année, M. le sénateur Hayez s'est tenu — (comme nous l'avons noté au début de cet article) — loin du terrain politique, et ne s'est guère étendu sur notre situation extérieure qui s'est améliorée.

Tout le monde s'accorde d'ailleurs à reconnaître que les questions politiques ne doivent pas être mêlées aux questions de mutualité. Mais nul ne contestera que dans une assemblée d'anciens soldats, la question de Patrie ne soit à sa place.

Nous n'avons vu ni M. le sénateur Hayez, ni la président des Anciens Sous-Officiers et nous nous refusons à instaurer une polémique au sujet de la note publiée par le « Réveil du Nord ».

Qu'il nous soit cependant permis de dénoncer le fâcheux état d'esprit qui incite certaines personnalités à confondre la question très haute de la Défense nationale avec les petites histoires de politique locale.

Fort heureusement,les manigances de ces personnes ne parviendront pas à semer la division dans la belle Société des Anciens Sous-Officiers de l'arrondissement de Douai, au sein de laquelle règne une parfaite cordialité. Et c'est pour rendre toute équivoque impossible, qu'il est nécessaire d'empêcher les tuteurs de troubles de travestir les faits et de dénaturer le sens des paroles.

Mais le « Réveil » n'est-il pas été bien inspiré en se taisant et en nous évitant la peine de lui rafraîchir la mémoire ? Où est le temps où cet publicien » unifié », de ses amis, pérorant dans les banquets, protestait pompeusement de son dévouement à la patrie ? Il est vrai que le jour où il fallut passer des paroles aux actes, cet « unifié » se montra beaucoup moins enthousiaste...

Un vol mystérieux. — Une brave ouvrière blanchisseuse, Fernande Crespel, 26 ans, qui est sur le point de se marier et qui habite une modeste chambre au premier étage, 1, rue du Pont-des-Dominicains, quittait sa demeure lundi vers 10 heures du matin pour aller travailler et n'y rentrait qu'à quatre heures du soir.

Un pénible spectacle se présenta à ses yeux lorsqu'elle rentra en son logis : un malfaiteur y avait pénétré, avait fracturé les meubles et tout mis sans dessus dessous. Une somme de 470 francs, économies péniblement amassées par la jeune fille, avait disparu. Toute marrie, la pauvrette alla conter sa mésaventure à M. Noclercq, commissaire de police, qui ouvrit une enquête et visita la chambre où le cambriolage avait été commis.

Cette visite fut utile, car elle permit de découvrir à proximité d'un meuble fracturé, un ciseau à froid que le cambrioleur avait oublié.

Un rapide examen laissa penser que cet outil pouvait appartenir au sieur Carnel, locataire du rez-de-chaussée, ouvrier dans une usine douaisienne.

Mardi matin, Carnel, mandé au commissariat de police, dut reconnaître que l'outil trouvé près du meuble fracturé lui appartenait, mais il nia être l'auteur du cambriolage. Sa femme amenée à son tour au poste de police nia également.

Les époux Carnel ayant déclaré ne pas avoir d'argent en réserve chez eux, M. Noclercq, commissaire de police, décida une perquisition qui fut pratiquée en leur présence.

Carnel concéda alors avoir quelques économies cachées, ce que son épouse conteste, mais au cours de la perquisition, une somme de deux cents francs environ fut découverte, soigneusement cachée derrière un tiroir de garde-robe.

M. le commissaire de police a dressé procès-verbal de tous ces faits et a mis les époux Carnel à la disposition du Parquet.

Le nouvel An. — Par suite des fêtes du Nouvel An, les bureaux de la mairie seront fermés le vendredi 2 janvier 1914 à partir de midi.

— Les débitants de boissons sont autorisés à laisser leurs établissements ouverts jusque deux heures du matin le jeudi 1er janvier 1914.

Etat civil. — Naissances. — Bernée Desprez, rue de Lambres — Léonard Decock, rue Hirn, 31 — Raymond Fièvet, Dorignies — Léonce Gravelines, Dorignies — Gustave André, rue Saint-Albin, 53.

Mariage. — Entre : Louis Canipet, hôtelier à Douai, et Blanche Baussart, bâtelière à Lille.

Décès. — Patient Denizet, 35 ans, époux de Catherine Riquet, rue d'Oche, 27 — Emile Viseur, 62 ans, célibataire, Frais-Marais.

AUBY

Une plainte. — M. François Calteuw, mariner à Dixmude (Belgique), de passage à Auby, a porté plainte contre son domestique, le sieur Georges Hermans qui, profitant de son absence, a fui en lui volant du numéraire et des bijoux valant 200 francs.

VALENCIENNES

Etat civil du 19 décembre au 26 décembre. — Naissances : Octave-Jules Richez, rue Amédée-Bulfot — Gérard Seury, rue Amédée-Bulfot — Pauline Bailly, rue Amédée-Bulfot — Carlos-Louis-Joseph Hamelin, rue Péclet, 53 — Alfred-Lucie Dufour, rue du Rolleu, 27 — René-Paul Richard, avenue Saint-Roch, 45 — André-Simon Vilquin, rue Péclet, 61 — Louis Spar, rue Amédée-Bulfot — Marie-Joséphe Leclercq, rue Amédée-Bulfot — Marie-Thérèse Duhon, rue Capron, 15 — Joseph-Désiré Olivier, place de l'Hôpital, 1 — Maurice-Julien Canivet, rue Amédée-Bulfot — Auguste Bucelle, rue des Dentellières, 25.

Publications de mariages. — Entre : François Haillez, entrepreneur à Valenciennes et Berthe Dièze, ménagère, à Vieux-Condé — Fernand Dagère, mouleur en cuivre, à Valenciennes et Germaine Jurieux, ménagère, à Valenciennes — Lucien Leclercq, employé de commerce, à Valenciennes et Marie-Louise Taverne, employée de commerce, à Anzin — Dieudonné Defrêne, ajusteur, à Valenciennes et Simone Thiry, employée de commerce, à Aulnoy — Valentin Dirick, employé de commerce au Havre et Berthe Niverlet, ménagère au Havre — Gustave Joly, plâtrier à Valenciennes et Emilie Pénel, ménagère à Valenciennes.

Mariages. — Entre : Clovis Lancelot et Virginie Mathon — Sévère Blas et Marguerite Polet — Arthur Bouseau et Maria Bertrand — Charles Delhaye et Aurore Marcant — Gustave Cochois et Marie Bamez — Henri Dellan et Marie Dehous — Alfred Crétenier et Julia Faisant — Joseph Defrance et Eugénie Kume.

Décès : Charles Trécal, 30 ans, rue Amédée-Bulfot — Emile Legrand, 13 jours, rue des Moulineaux, 15 — Zélie Dupuits, 30 ans, épouse de Henri Vrand, rue Amédée-Bulfot — Alexandre Nef, 56 ans, rue Védière, cour du Cheval-Blanc — Jules Leclercq, 71 ans, avenue Duchesnois, 22 — Gustave Lozz, 1 mois, rue de l'Intendance, 52 — Jean-Baptiste Dusart, 85 ans, avenue Duchesnois, 22 — Maria Canin, 60 ans, avenue Duchesnois, 22 — Joséphine Bassel, 61 ans, veuve de Charles Vanesche, rue Claudine-Lejeune — Gustave Royel, 17 ans, rue Amédée-Bulfot — Eugène Vivier, 81 ans, avenue Désandrouins, 20.

DENAIN

Vol. — Samedi 27 décembre, entre 7 et 9 heures du soir, un ou des malfaiteurs fut coupé un carreau chez Mme veuve Leys, place Gambetta, cour Guellon. Ils ont, par cette ouverture, ouvert la fenêtre et se sont introduits à l'intérieur de la maison d'habitation. Ils ont fracturé la garde-robe et ont enlevé 400 francs. Plainte a été déposée à la police.

LEVAL

Expulsé. — La gendarmerie a arrêté pour introduire à un arrêté d'expulsion le nommé De Nuger Henri, 38 ans, terrassier.

CAMBRAI

CAUDRY

Le Conseil municipal de Caudry s'est réuni en séance publique, le lundi 29 décembre, à 8 heures et demie du soir, sous la présidence de M. Ernest Ditel, maire. 18 conseillers assistaient à cette séance pour laquelle M. Fernand Beauvillain a été nommé secrétaire.

Il est donné lecture d'un projet de restauration de la conciergerie du cimetière actuellement par la ville. Les devis s'élèvent à la somme de 20.532 fr. pour laquelle un emprunt sera effectué, remboursable en 30 années, au taux de 4 % 1/2. Le Conseil adopte le projet et vote pour l'adduction et l'amodissement, 8 centimes additionnels 86 nouveaux.

Une parcelle de 178 mq. 25, située rue Jean-Baptiste-Clément, et non employée par la ville pour l'ouverture de la rue, sera mise en vente par adjudication aux enchères publiques, sur la mise à prix de 1.750 francs.

M. Dervaux, conseiller général, est renommé conducteur pour les services de transport d'énergie électrique.

Le projet de création d'un nouveau cimetière est renvoyé à la commission des travaux.

Diverses ouvertures de crédits sont ensuite votées.

Pour l'érection d'un nouvel hôtel des postes le Conseil avait adopté, dans sa dernière séance, l'achat du terrain de Cormoy, rue Jacquard et avenue du Beffroy.

Une protestation signée des noms de 279 industriels et commerçants, fut présentée au maire, contre le choix de cet emplacement.

Les protestataires, dans leur pétition, demandaient l'achat d'un immeuble de la place Thiers pour y installer les services postaux.

Le choix de la municipalité s'était porté de prime abord sur cet immeuble, mais l'administration des postes et télégraphes éleva de telles objections que le projet dut être abandonné.

Depuis, une nouvelle démarche fut faite auprès de l'administration des postes et celle-ci désigna un ingénieur pour visiter l'immeuble, de concert avec l'architecte de la ville.

Cette visite eut lieu le 22 décembre et le résultat de l'étude n'est pas encore connu.

Comme la promesse de vente du terrain de Cormoy n'est valable que jusqu'au 31 janvier 1914, le Conseil municipal inclinait à ce projet.

Le Conseil décide de donner suite au projet soumis, d'ouverture de la rue de Dunkerque. Une subvention de 50 fr. est ensuite accordée à M. Blondiaux, employé d'octroi, titulaire d'une médaille.

Il est donné lecture d'une liste de contribuables qui, en 1914, seront exonérés de leurs rôles mobilière et personnelle.

Le projet d'installation de machines pour refouler l'eau, capter aux sources de Saint-Hilaire ayant été changé, la Compagnie d'électricité, qui doit fournir l'énergie électrique, a modifié ses tarifs.

Le Conseil décide d'accepter ces nouvelles conditions si la Compagnie lui présente un tarif dégressif.

L'assemblée municipale adopte ensuite un vœu de protestation sur l'impôt projeté sur la lumière.

Avis favorable est donné à 59 demandes d'assistance aux familles chargées d'enfants.

La séance est levée à onze heures.

AVESNES

JEUMONT

Funérailles civiles du citoyen Mathias Durop. — Un discours fut prononcé par le citoyen Dumont, président de la Libre-Pensée, où il a dit notamment :

« Je n'essaierai pas de retracer la carrière de ce vaillant camarade que beaucoup dans la nombreuse assistance qui m'entoure ont connu et apprécié...

« ... Depuis longtemps atteint d'une grave maladie, il sut néanmoins conserver jusqu'au dernier moment sa force morale et intellectuelle, et jamais il ne varia dans les déclarations qu'il fit à sa femme et à ses enfants. Ceux-ci, respecteurs de sa volonté souvent exprimée, ont voulu lui faire des funérailles civiles et la société de libre-pensée « La Raison », qui compte dans son sein l'un de ses fils, n'est fait un devoir d'accompagner en ce lieu ce brave camarade.

« Mon cher Mathias, puisse la vie de travail et de probité servir d'exemple à ceux d'entre nous ayant charge de famille qui seraient disposés à abandonner les idées qui leur sont chères dans l'espoir d'un accours souvent illusoire et toujours intéressé... »

Vol. — Le nommé Armand Mélin, plafonneur, a été dépouillé d'un billet de 100 fr. dans un estaminet de la rue René-Dandoy. La police enquête.

FERRIÈRE-LA-GRANDE

Violences. — M. Camille Suin, 45 ans, cantonnier au chemin de fer du Nord, à Cerfontaine, a déposé une plainte pour voies de fait contre un de ses collègues. Il a reçu des contusions et a une entorse de l'épaule droite.

MAUBEUGE

Vol. — On a volé des effets, des outils et une somme de 350 francs à M. Alphonse Marlebier, ouvrier d'usine. Les soupçons se portent sur les hommes Henri Sinova, 41 ans, peintre, né à Lille, et Mélanie Bastin, sa concubine.

COUSOLRE

Au Conseil municipal. — La démission de M. Joseph Hénaut, second adjoint, est acceptée.

Le Conseil municipal sera appelé incessamment à compléter la municipalité.

CARTIGNIES

Concert. — Dimanche 18 janvier, à 7 heures, salle des fêtes, grand concert suivi de bal, offert par la Fanfare Municipale, à ses membres honoraires et actifs, avec le brillant concours d'artistes de l'Union des Concerts artistiques d'Hautmont, notamment de Mlle Mélel, cantatrice ; MM. Delvaux, baryton d'opéra ; Cappelle et Drèbant, comiques de genre ; Mlle Laurent, pianiste ; les Nordistes, duettistes mondains.

COLLERET

Bal. — La jeunesse de Colleret organise un bal au profit des jeunes gens sous les drapeaux. Il aura lieu le dimanche 11 janvier.

ETROEUNGT

La Fanfare Municipale organisera un concert suivi de bal qui aura lieu le dimanche 18 janvier, à 8 heures du soir. Pendant la soirée une quête sera faite au profit des enfants nécessiteux de l'école maternelle.

FOURMIES

Pensionnat et Ecole Pratique de Commerce et d'Industrie de Fourmies, dirigés par M. F. Dauchy. Tableau d'honneur trimestriel. — 1e année : électricité : Dufour, Thierry, Lorpila. — Mécanique : Félix Cantimeux. — Tissage : Laplace, Pécquériaux. — Année commerciale : Duchan. — Arts et Métiers : Monet A., Monet G., Banwez.

3e Année industrielle : Fauvernay, Courtelle, Dezobeaux, Devaux, Delasseaux, Tasan. — Arts et métiers : Monsque, Clay, Legay, Guérard. — Année commerciale : Dubois, Gorisse, Letrancit, Dubar, Briquet.

2e Année industrielle : Demain, Blampain, Tricot, Eliet, Desperelle, Degrelle, Deron, Peron, Vempéléghem, Langelez, Lébre, Martin, Potel, Lebert, Génard, Vincendez, Vernet, Caquin, Jacion, Legoey, Deharveng, Quint, Supernaud, Delcuyne, Labaloue, Lembecq, Couvreur, Fournier. — Année commerciale : Vestine, Daubercies, Monnier, Fassiaux, Cousin C.

1re Année industrielle : Demain, Blampain, Tricot, Eliet, Coquerel, Degrelle, Deron, Perron, Vempéléghem, Langelez, Lébre, Martin, Potel, Lebert, Génard, Vincendez, Vernet, Caquant, Jurion, Legoey, Deharveng, Quint, Supernant, Delruyne, Labaloue, Dembecq, Couvreur, Fournier. — Année commerciale : Lecat, Bertaux, Petit, Cousin, Lejun, Daubercies, Sergent, Pecquériaux, Herlelouy, Maltaire, Dubois.

Année préparatoire : Monnier, Retalat, Bertrand, Pélijan, Fourteur, Collinet, Delmarie, Wallerand, Content, Devin, Longueville, Everard, Mineaux, Goblad, Souflet, Magnan, Legrand, Capron, Fournier.

Ont mérité des félicitations du conseil des professeurs : Fauvernay, Courtelle, Desseleaux, Devaux, Lamarck, Léger, Ségard, Vantine, Demarle, Blampain, Tricot, Eliot, Coquerel, Degrelle, Lecat, Hyriaux, Cousin, Lejeune, Monnier, Retolat, Bertrand.

CIRQUE

Charles Couronne

Hippodrome Lillois

DERNIÈRE REPRÉSENTATION

Irrévocablement

LUNDI 5 JANVIER

Journellement :

Représentations sensationnelles

JEUDI 1er JANVIER (Jour de Nouvel An)

MATINÉE

à trois heures

Le PARC ZOOLOGIQUE est ouvert tous les jours aux visiteurs, dans les constructions spéciales installées sur la Place de la République. 2862

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

WILLERVAL

Fanfare Municipale. — Dimanche a été servi chez M. Louis Capron, le banquet de la Fanfare Municipale.

Au champagne prirent la parole MM. Delleau, maire et président de la société, et Deschepper, membre honoraire.

MÉRICOURT-SOUS-LENS

On avait volé un chien mouton à M. Henri Humez, cabaretier. Il vient d'être établi que le chenille avait été pris par Henri Heynert, à l'actif duquel on a déjà relevé des vols de lapins, de bois, etc.

SAINT-OMER

ARQUES

Vol d'arbres. — Plainte a été déposée par M. Canier, adjoint au maire d'Arques, au nom de la Commune, contre un voleur inconnu qui a dérobé trois arbres, dits « Canadus » plantés sur une propriété communale.

Une enquête est ouverte.

CAMPAGNE-WARDRECQUES

La cambriole. — Depuis un certain temps, les communes de Beuseccure, de Wardrecques et de Campagne-Wardrecques, reçoivent la visite de malfaiteurs restés inconnus malgré les recherches actives de la gendarmerie.

Ils viennent de se signaler à nouveau en s'introduisant pendant la nuit, avec escalade et effraction, chez M. Augustin Ledoux, maire et cultivateur à Campagne-Wardrecques. Ils n'ont emporté que des aliments variés.

Cet exploit accompli, les malfaiteurs ont visité l'habitation d'un autre cultivateur, M. Réant. Là, ils ont tranquillement dégusté le produit de leur vol précédent, puis se sont retirés en se contentant d'emporter un ensaucissons d'une valeur de 0,75 centimes.

On ne signale encore jusqu'à présent, de vols importants, mais il semblerait qu'une bande organisée qui excelle dans l'art de pénétrer dans les fermes sans donner l'éveil s'est abattue sur la région.

BETHUNE

LENS

Les cours industriels et commerciaux, qui ont lieu tous les soirs, de 7 heures à 9 heures, à l'Institut Michelet ,seront fermés du mardi 30 décembre au lundi 5 janvier inclus, à l'occasion de la nouvelle année. Tous les cours reprendront le mardi 6 janvier.

Vol. — La police a verbalisé contre Victor Delkenis, 35 ans, et sa femme, qui volèrent sur le marché une paire de guêtres et une paire de bas.

Accident. — A la fosse n° 2 des Mines de Lens, le mineur Alfred Julliea, 28 ans, a été blessé dans le dos par la chute d'une pierre.

CARVIN

Pas délicat. — M. Henri Martin, cabaretier, a porté plainte contre Jules Montagne, 38 ans, qui est parti de chez lui en emportant une chemise et une paire de chaussettes et sans payer ses frais de pension.

Notariat. — Par décret de M. le Président de la République en date du 23 novembre, M. Gaston Balon, licencié en droit, a été nommé notaire à la résidence de Carvin, en remplacement de Me Legay, démissionnaire en sa faveur. Me Balon a, en cette qualité, prêté serment le 2 décembre ,devant le Tribunal civil de Béthune.

Symphonie Carvinoise. — La Symphonie Carvinoise donnera sa fête annuelle dimanche 8 février, salle Leloux, sous la direction de son chef M. Paul Hoogstoet.

Pas de réceptions à la Mairie. — Comme les années précédentes, le Maire informe les fonctionnaires que les réceptions du Nouvel An sont supprimées en ce qui le concerne.

Un commencemeat d'incendie s'est déclaré dimanche, chez M. Arthur Malbezin, Grande Place.

Il fut éteint rapidemeai par le propriétaire et quelques voisins.

Syndical professionnel. Procès-verbal de la réunion du 20 décembre. — On nous demande l'insertion suivanla :

« Les ouvriers mineurs du quartier Sud de Carvin, réunis le 20 décembre 1913, chez le citoyen Cormont François, dit Modeste, rue du Vieux-Château ; après avoir examiné la situation actuelle au point de vue syndical, ont décidé de former un groupe syndical qui prendra pour titre : Syndical professionnel des ouvriers mineurs et similaires de Carvin.

«La durée du Syndical sera illimitée ainsi que le nombre de ses membres et la cotisation, qui partira du mois de janvier 1914, sera de 1 fr. 10, dont 1 fr. pour la caisse de chômage et 0 fr. 10 pour la caisse de propagande et d'administration.

« Ont été nommés : Président, Beaupres Jules ; Vice-président, Desprez Auguslin ; Secrétaire général, Cuvelier François ; Secrétaire adjoint, Delcroix Louis ; Trésorier, Cormont François, plus cinq membres de la Commission de contrôle.

« Pour faire partie du Syndicat,s'adresser au siège social, ou aux membres de la commission

« La réunion générale aura lieu le 10 janvier 1914, à 6 heures du soir.

« Nous publierons dans un prochain numéro les statuts de la nouvelle association.

« La Commission ».

LIEVIN

Il faut purger. — Les agents Mons et Bossu ont arrêté, en vertu d'un extrait de jugement, Léa Devocelle, 17 ans, demeurant rue Thiers, condamnée à 8 jours de prison pour escroquerie.

Le vélo disparu. — M. Lucien Raymond, employé à l'estaminet Saulière, rue Thiers, laissa à la porte sa bicyclette. Quand il sortit elle avait disparu.

LOOS-EN-GOHELLE

On a volé dans un hangar de la fosse N° 5 des Mines de Béthune, des pièces en bronze. Les gendarmes enquêtent.

BOULOGNE

CALAIS

La peur d'une moto cause un accident. — Hier, vers 3 heures, deux chevaux ayant pris peur au passage d'une moto, boulevard Jacquard, firent un écart et le chariot qu'ils traînaient heurta le car électrique N° 10 qui eut sa tôle défoncée.

Aucun accident, mais une contravention au conducteur pour n'avoir pas tenu sa droite.

Abandon d'auto. — Lucien D..., 30 ans, mécanicien, rue du Château-d'Eau, a écopé une contravention pour avoir laissé, durant deux heures, son auto en station devant un café.

DEMANDEZ PARTOUT UN BONAL GENTIANE QUINQUINA

MM. PORCHET et COGEZ, Dépositaires, 98 bis, rue Sainte-Catherine, LILLE (Nord).

Feuilleton du 31 décembre 12

Orphelins d'Alsace

par Paul BERTNAY

Mais il n'en avait pas jugé ainsi.

Il avait profité de sa fortune pour travailler davantage et avec plus de fruit. Estimant qu'il y a partout à apprendre et qu'il est bon de se rendre compte de ce qui se passe plus loin que les bornes de son village, il avait couru les Universités allemandes et les hôpitaux anglais.

Il était revenu de ces voyages avec des idées qui semblaient alors quelque peu téméraires aux représentants de la science officielle, mais qui paraissaient merveilleuses à ceux qui le docteur Philippe Raynaud soulageait en appliquant ces idées téméraires.

Quand nos soldats français prisonniers en Allemagne écrivaient — terrifiés — que labas on avait la barbarie de jeter dans des bains froids les pauvres malheureux atteints de la fièvre typhoïde, le docteur Raynaud, sans exclamations de ces confrères, répondait tranquillement :

— Vous savez que depuis quelque temps j'ai aussi opéré de cette façon dans des cas absolument désespérés — et que je m'en suis admirablement trouvé.

Et il ajoutait :

— Nous n'avons qu'un tort en France,c'est de croire que tout ce que nous ignorons ce sont des inutilités ou des sottises... Quand on a eu pas voyagé à l'étranger, on revient de cette opinion. On en revient parfois même un peu plus vite qu'il ne faudrait pour la sauvegarde de notre amour-propre.

Et, plus tristement, il conclusit :

— D'ailleurs, ce n'est pas au moment où cette désastreuse guerre donne le coup de grâce à nos plus chères, à nos plus grandes illusions, ce n'est pas à ce moment qu'il y a besoin de mettre le doigt sur notre plaie. Elle est bénale, et Dieu veuille qu'elle ne soit pas mortelle.

Son infirmité, on l'a dit plus haut, l'avait empêché de partir. Mais à l'ambulance du château de la Barrière il pouvait — plus utilement encore que sur les champs de bataille — payer au delà à son pays ; — et aux malheureux que de lugubres convois rapportaient mutilés, agonisants, il donnait, sans compter, tout son temps, tout son dévouement, toute sa science.

Depuis vingt jours, il luttait contre la blessure qui avait terrassé cette femme inconnue ; depuis vingt jours il suivait, heure par heure, le travail de la vie hésitante.

Mais enfin, maintenant, il se sentait vainqueur et il prévoyait, pour le jour même, un réveil de l'esprit dans ce corps ranimé.

Le tact du praticien n'avait pas, d'ailleurs, été mis en défaut. Vers le milieu de la journée, dans le silence de la vaste orangerie que ne troublait qu'à de rares intervalles la plainte d'un blessé sortant de sa somnolence, le temps pour demander à boire ou pour se retourner sur son lit de souffrance, Catherina, toute baignée de sueur, ouvrit des yeux qui, cette fois, n'étaient plus hallucinés par les visions du délire.

D'abord, comme tous ceux qui s'éveillent d'un long sommeil, elle s'imagina être au milieu des siens, — chez elle, dans sa maison, dans son lit...

— Mais non... Cette couchette toute blanche, ce n'était pas son grand lit aux courtines de toile peinte à la mode d'Alsace... Ce n'était pas non plus le grabat de la mansarde du bois des Schiffles...

Où était-elle donc ? Où étaient les enfants ?...

Et comme elle essayait de tourner la tête pour les chercher du regard, une violente douleur lui déchira la poitrine.

Elle porte la main à son cœur oppressé... Les bandages d'un pansement l'enveloppaient jusqu'à la ceinture...

Et puis elle percevait maintenant cette odeur fade et nauséabonde... cette odeur qui persiste, malgré la propreté la plus minutieuse, dans les salles où il y a des blessés... où on fait des pansements.

— Mais je suis dans un hôpital... Pourquoi m'a-t-on portée ici ?... Où a-t-on mis les petits ?

Et, bravant la douleur qui, à chaque effort, lui traversait la poitrine avec cette atroce sensation d'épingle rougie au feu, elle essaya de se soulever sur son lit...

Déjà la jeune femme vêtue de noir avait accouru auprès d'elle :

— Il faut rester couchée, madame, le médecin a surtout recommandé que vous ne fassiez aucun mouvement.

Catherine, qui était retombée en poussant un cri d'angoisse, tourna les yeux vers celle qui lui parlait avec une si douce voix.

...Mais non ; elle ne connaissait pas cette femme au visage calme et attristé... Elle ne l'avait jamais vue...

Et puis voilà que maintenant des souvenirs confus se pressaient dans sa douloureuse mémoire... Cette fille à travers les grands bois giscés avec les enfants, avec la mère Grédel Mozer... avec Guillaume et sa femme... cette fille du côté de Montbéliard.

Elle se rappelait très bien tout cela, à présent...

Et puis, — oh ! cela elle en gardait encore l'épouvante. — Tout à coup, pendant qu'elle marchait avec les petites sur les bras, elle s'était vue comme entourée par la flamme d'une violente explosion... Et puis elle ne se rappelait plus de rien.

— Mais où suis-je donc ?...

— Vous êtes, madame, à l'ambulance de la Barrière, tout près de Dijon... Vous allez mieux... beaucoup mieux.

— Mais les petits... ma mère Grédel...

L'ambulancière secoua tristement la tête :

— Je ne sais pas, madame... On vous a apportée ici, bien dangereusement malade... C'est la première fois que vous reprenez connaissance... que vous pouvez parler...

Elle eut tout à coup la sensation confuse des longues nuits passées sur ce lit d'hôpital :

— Depuis combien de temps,je vous prie ?

— Voilà vingt jours, madame...

Vingt jours!... Depuis vingt jours elle était là...

Et pendant ce temps, qu'étaient devenus les siens ? Et Jean-Paul ?... Comment avait-on pu, pendant vingt jours, la laisser ici, dans cet isolement... dans cet abandon ?...

Il y avait là-dessous, certainement, quelque nouveau,quelque épouvantable malheur.

— Mais comment m'a-t-on apportée ?... Qui m'a apportée ?

Allait-elle enfin avoir quelque explication, quelque indice d'où jaillirait la lumière d'un souvenir ?

Non. La grande femme dans lui répondait doucement qu'elle avait été trouvée sur le champ de bataille d'Héricourt.

— Vous êtes immédiatement quand les ambulancières vous ont relevée. Il paraît que, même sur la table d'opérations, pendant qu'on pansait provisoirement votre affreuse blessure, vous n'avez pas repris connaissance.

— Mais là-bas... quand on m'a trouvée?...

— Eh bien ?...

Elle n'osait pas demander si on avait trouvé aussi les corps de ses chers petits...

Si la réponse allait être affirmative ?

Et, avec une indicible angoisse, elle balbutia :

— J'étais seule ?...

L'ambulancière ne comprenait pas bien.

— Seule ?... Non. Il y avait là des blessés... des morts... puisque c'était sur le champ de bataille...

Catherine l'interrompit, impatiente ?

— Mais non... les petits... les petits ,n'y étaient pas ?...

Voilà donc où elle voulait en venir.

— Non, non, s'empressa de répondre la dame vêtue de noir, les petits n'y étaient pas.

Catharine poussa un soupir de soulagement...

Ce n'était d'ailleurs pas là un compatissant mensonge. Mme de Morancey n'avait pas entendu dire qu'aucun cadavre d'enfant eût été trouvé à côté du corps de cette pauvre femme.

— C'est leur grand'mère alors... c'est Guillaume qui les aurait emportés... Pourvu, mon Dieu,qu'ils aient pu arriver à Montbéliard !... Mais comment a-t-on pu me laisser ainsi ?...

Et avec une subite résolution :

— Il faut écrire à Jean-Paul.

— Mais certainement, madame, je suis toute prête à vous servir de secrétaire.

Catherine la remercia du regard.

— Voyons, fit Mme de Morancey, dites-moi seulement le nom et l'adresse de Jean-Paul.

Elle sourisait en prononçant ainsi le petit nom familier d'un homme dont elle ne connaissait ni la position, ni l'âge, ni la nationalité.

La blessée dicta hâtivement, reprise déjà d'un peu de fièvre :

— Jean-Paul Kléber, maître de scierie, à Chènebourg, par Altkirch (Haut-Rhin).

— Eh bien,c'est entendu, je vous indiquerai le prévenir que vous êtes ici... C'est votre mari, sans doute ?...

Catherine fit un signe affirmatif.

—Je lui dirai aussi que vous allez mieux... beaucoup mieux.

— Et puis les petites... Et puis Georges ?

— Oui, je lui demanderai des nouvelles des petites... Ce sont celles sans doute que vous appelez Marie-Louise et Marie-Anne ?

— Comment le savez-vous ? demanda très distinctement l'oeil étonné de Catherine.

— Comment je le sais ? Pendant votre long délire vous n'avez que ces deux noms à la bouche.

Oh ! oui, pauvres petites,dans l'incohérence de la fièvre, comme au retour de son mémoire et de sa raison, c'est à elles d'abord qu'allait son instinct de mère...

Et, en pensant à tout cela, une larme silencieuse coula lentement sur le joue amaigrie de Catherine.

— Allons... Il ne faut ni vous désoler ni vous agiter. Ce n'est pas le moment. Il faut espérer au contraire... Vous avez été sauvée d'une aventure... Ou vous cherche vainement pendant que je vais à mon tour chercher pour vous... Il n'y sera ea, en somme,qu'une passagère séparation de la famille bientôt réunie et rassemblée au logis...

Au logis... Ce mot jeta Catherina dans une nouvelle angoisse. Elle n'en avait plus, de logis. Les Allemands l'avaient pillé et brûlé.

Et puis... où était maintenant, Jean-Paul ?...

(A suivre).

Liqueur CORDIAL-MEDOC